

J'ai peut-être enfreint le Règlement, mais on pourrait en dire autant du chef du Nouveau parti démocratique. Je signale que je ne saurais me préoccuper autant du manque de logements au pays pour les gens qui gagnent de \$20,000 à \$25,000, que de la pénurie de logements à bas loyer pour les personnes à revenu moyen. Voilà où se trouve la grande responsabilité du gouvernement, mais les demandes de constructions d'habitations doivent provenir des autorités provinciales ou municipales.

M. Mac T. McCutcheon (Lambton-Kent): Loin de moi l'idée d'essayer de donner des conseils sur le Règlement de la Chambre. Sauf erreur, cependant, nous devons établir si le débat actuel est nécessaire ou urgent. Est-il urgent, dans l'intérêt national, de traiter du logement? Pour décider de l'urgence du débat, il y aurait lieu de porter un jugement sérieux sur l'exactitude et la crédibilité des exposés du Conseil économique. Si nous devons tenir compte des avis du Conseil économique, comme je le crois personnellement, nous devons aussi nous rappeler ce qu'il a dit il y a un an. Le gouvernement avait alors été prévenu de l'imminence d'une catastrophe dans le domaine du logement. Comme il ne s'en est presque pas préoccupé depuis plus d'un an, le gouvernement a laissé se développer une crise d'importance majeure.

• (3.30 p.m.)

Vu le retard impardonnable, j'estime qu'il est maintenant urgent de débattre cette question d'importance nationale extrême.

L'hon. A. J. MacEachen (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, habituellement, à la présente étape d'un débat de ce genre, les commentaires sont censés viser la question de procédure, soit si le débat est urgent et s'il y a lieu pour la Chambre de mettre de côté ses travaux ordinaires pour passer à l'étude d'une question qui ne figure pas à l'ordre du jour.

Jusqu'ici, monsieur l'Orateur, la discussion a été, bien entendu, tout à fait irrecevable... (Exclamations) car elle a porté exclusivement sur le fond de la question, soit la situation du logement au Canada.

Je n'ai pas l'intention de traiter de la question aussi à fond que les vis-à-vis, mais

je tiens à souligner que le gouvernement canadien la considère comme très importante et très grave.

Le gouvernement a pris des mesures au cours de l'année pour accroître considérablement le programme de construction de logements au Canada. Le ministre du Travail de qui relève la question du logement, est empêché à cause d'affaires publiques, d'être à la Chambre cet après-midi mais il a déjà consigné au hansard les faits touchant la situation du logement dans notre pays.

Nous aurons très prochainement l'occasion de traiter de la question d'une façon ordonnée à un moment où le ministre sera ici.

L'hon. M. Churchill: Il devrait être ici aujourd'hui.

L'hon. M. MacEachen: Les crédits du ministère du Travail figurent au *Feuilleton* pour examen. Ils pourront être étudiés au moment opportun. Nous avons ajourné le débat sur le budget, qui portait sur un amendement et un sous-amendement. Un aspect de ce dernier vise nettement le domaine de l'habitation. La Chambre doit s'occuper de cette question et le fera prochainement. Trois motions de subsides doivent être étudiées par la Chambre et le logement pourra être évoqué à propos de n'importe laquelle des trois. A mon avis, monsieur l'Orateur, la situation n'a pas changé au point que la Chambre devrait s'en occuper aujourd'hui; en outre, les députés auront l'occasion d'aborder cette question sérieuse et importante dans le cours normal des débats, très prochainement.

Nous avons inscrit pour examen aujourd'hui d'autres importantes questions d'intérêt public. Sous peu, grâce à l'une des occasions que j'ai mentionnées, les députés pourront exprimer leur inquiétude au sujet de cette importante question. Le ministre du Travail sera alors en mesure de consigner au compte rendu les faits relatifs au logement et d'énoncer la politique du gouvernement.

Si la motion d'ajournement était acceptée aujourd'hui, monsieur l'Orateur, on n'y gagnerait rien car le porte-parole du gouvernement qui est ici d'ordinaire pour s'occuper de ces questions serait absent.

M. Nielsen: Est-il seul porte-parole du gouvernement?

Le très hon. M. Pearson: La même vieille bande.